

Le CLEA du Pays Charolais-Brionnais



Un CLEA, c'est quoi?

Un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) est un dispositif contractuel du Ministère de la Culture et de la Communication. Porté par la collectivité territoriale, c'est un outil de développement culturel local qui vise à structurer des actions d'éducation artistique et culturelle, à destination du tout public, mais également des enfants, dans et hors temps scolaire. Le CLEA se base sur une convention signée pour trois ans, entre la collectivité, la DRAC, mais aussi l'Education Nationale, par le biais des rectorats.

Un CLEA en Charolais-Brionnais? Pourquoi?

Depuis plus de 10 ans, le PETR du Pays Charolais-Brionnais a mis l'action culturelle et patrimoniale au coeur de sa stratégie d'accueil et d'attractivité.

A partir de 2017, le PETR du Pays Charolais-Brionnais a souhaité renforcer la médiation artistique et culturelle en milieu rural à destination des enfants, des habitants et des publics spécialisés en structurant un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle (CLEA) autour de deux axes principaux :

- l'action pédagogique et culturelle du Pays d'Art et d'Histoire,
- le spectacle vivant en lien avec une Scène Nationale.

Grand succès pour le CLEA du Pays Charolais-Brionnais!

Le CLEA du Pays Charolais-Brionnais a rencontré un grand succès auprès du public, qu'il soit scolaire ou adulte. Fort de ces rencontres et de ces projets artistiques, les élus ont décidé de renouvelé une troisième le CLEA sur le territoire, pour la période 2023-2026.

Le CLEA 2023-2026

Ce troisième contractualisation pour le CLEA va nous permettre de poursuivre nos actions en faveur de l'accès à la culture pour le public scolaire. Parmi les points forts, nous pouvons souligner l'engagement du Département de Saône-et-Loire, grâce auquel nous pourrons cibler un nouveau public : les élèves de collège.

Principe du CLEA 2023-2026

Le CLEA proposera chaque année sur le territoire concerné une résidence longue d'une compagnie, installée par L'arc - scène nationale Le Creusot.

La compagnie proposera 4 temps de résidence, s'installant chaque semaine sur une commune différente du territoire. Tout au long de cette résidence, un programme d'action culturelle sera proposé aux scolaires, aux habitants, au monde associatif, aux praticiens amateurs...Cette résidence croisera le spectacle vivant et l'action pédagogique Pays d'art et d'histoire.

Les actions pourront prendre la forme de répétitions ouvertes avec décryptage, d'ateliers de pratique artistique, de lectures, de conférences et visites guidées, d'installations, et d'autres formes de médiations selon le profil de projet de la compagnie....Ces temps de résidence seront également des temps collectifs et festifs de rencontres et d'échanges avec tous les acteurs du territoire.



Le CLEA du Pays Charolais-Brionnais

Contact

Le dispositif CLEA vous intéresse ?

Romain Millet 03 85 25 96 36 adjoint.pah@charolais-brionnais.fr